



**VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Île Futuna

Île de
Wallis

Alofi

LIVRET D'ACCUEIL

2024





- Mot d'accueil de la Vice-rectrice -

Ce livret d'accueil a été conçu pour faciliter votre arrivée et votre intégration au sein du Vice-rectorat des îles Wallis et Futuna. Il a pour ambition de vous fournir des éléments clés et des repères vous aidant à la compréhension de notre territoire.

Vous rejoignez une académie qui accueille des personnels motivés et engagés auprès des élèves et de leurs familles. Notre académie a besoin, comme ailleurs, de personnels qui s'accomplissent au quotidien dans l'accompagnement et la réussite de leurs élèves.

Le projet académique 2024/2027 se décline en lien avec les orientations nationales et prend en compte les spécificités locales ; c'est le fruit d'un travail collectif et collaboratif conduit en fin d'année scolaire 2023. Notre politique éducative se concentre sur la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'inclusion scolaire, le développement de l'ambition et la construction des parcours. Elle se mobilise aussi autour de la voie professionnelle, voie de réussite et d'excellence où chaque jeune doit se découvrir.

Vous rejoignez un territoire spécifique, régi par la loi N° 61-814 du 29 juillet 1961 qui lui confère le statut de territoire d'Outre-Mer. Dans son article 3, la loi stipule que
« La République garantit aux populations du territoire des îles Wallis et Futuna le libre exercice de leur religion, ainsi que le respect de leurs croyances et de leurs coutumes en tant qu'elles ne sont pas contraires aux principes généraux du droit et aux dispositions de la présente loi ».

Vous allez exercer sur un territoire où la coutume, la religion et l'État se côtoient au quotidien et se respectent.

Vos missions d'enseignants ne sont pas différentes de celles de la métropole, la neutralité de même que le carré régalien s'impose à nous. La bienveillance, l'écoute mais aussi l'exigence doivent contribuer à la réussite de tous les élèves et nous conduire à améliorer encore les résultats.

Je vous souhaite donc la bienvenue, un épanouissement professionnel et personnel dans notre académie.

Régine Vigier



SOMMAIRE

Organisation générale du territoire

- L'État
- La chefferie

L'académie de Wallis et Futuna

- Le Vice-rectorat
 - ✓ Organigramme
 - ✓ Les établissements scolaires
 - ✓ La carte des formations
 - ✓ Les chiffres clés de l'académie

Gestion et suivi de carrières

- Le service des ressources humaines
- Le service rémunération

Informations pratiques

- Hébergement et installation
- Le SPT
- La banque
- L'offre de soins
- Quelques particularités de Wallis et Futuna
- Contacts utiles

Organisation générale du territoire

➤ L'État

Exerce les missions de défense, d'ordre et de sécurité publics, de relations et communications extérieures, de tenue de l'état civil, d'enseignement, d'hygiène et de santé publique.

L'Etat est représenté par l'Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna qui a rang de Préfet depuis 1978. Il est le chef du Territoire, exécutif de la collectivité.

On parle couramment de double casquette dans la mesure où l'administrateur supérieur est aussi le chef du Territoire.

Il prend, après avis du conseil territorial, tous les actes réglementaires propres à assurer l'exécution des délibérations de l'assemblée territoriale.

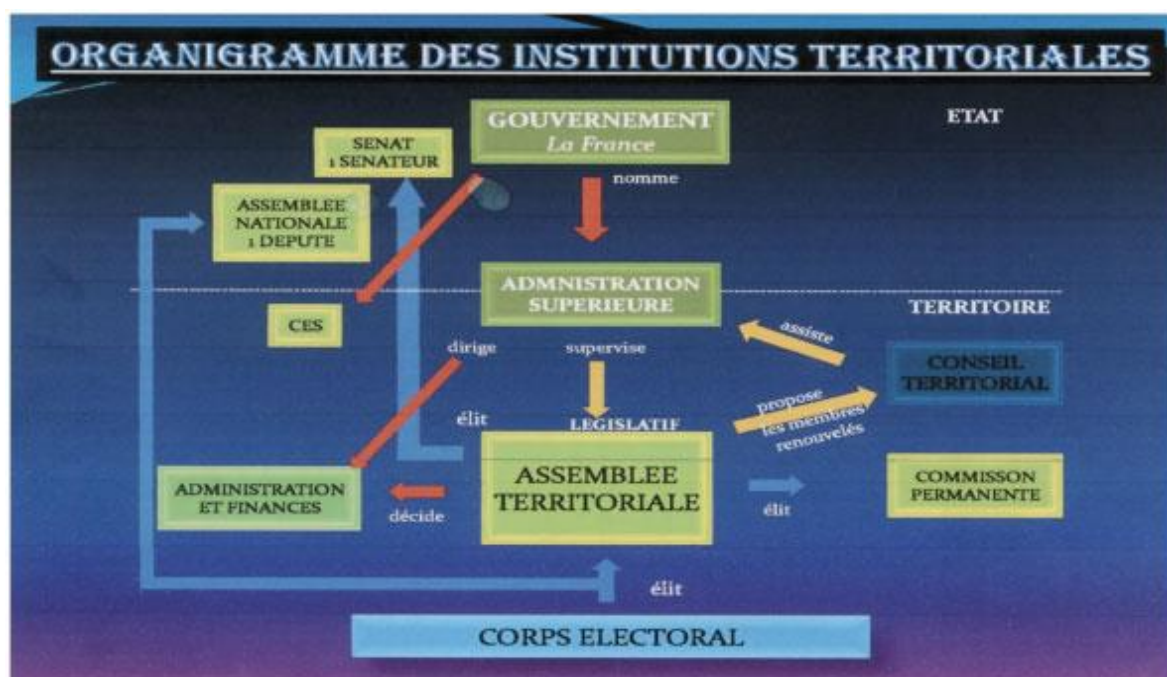
L'Assemblée territoriale est l'assemblée délibérante de la collectivité, elle se compose de 20 membres et délibère dans les matières relevant de la compétence de la collectivité. Elle a été instituée par l'article 11 de la loi statutaire du 29 juillet 1961. Elle siège à Mata'Utu, Wallis.

Sa composition :

Ces membres portent le titre de Conseillers Territoriaux et sont issus des 3 circonscriptions électorales comme suit :

Une circonscription pour l'île de Wallis	Deux circonscriptions pour l'île de Futuna
• 6 pour le district Mua • 4 pour le district de Hahake • 3 pour le district Hihifo	• 4 pour le royaume d'Alo • 3 pour le royaume de Sigave.

L'assemblée se renouvelle intégralement tous les 5 ans.



(source image : Service des affaires culturelles)

Le Conseil Territorial assiste le chef du territoire pour l'administration de la collectivité, il comprend parmi ses membres les trois chefs traditionnels des îles Wallis et Futuna, à savoir les rois d'Uvéa, de Sigave et d'Alo, le Lavelua, le Tuiagaifo et le Tamolevai.

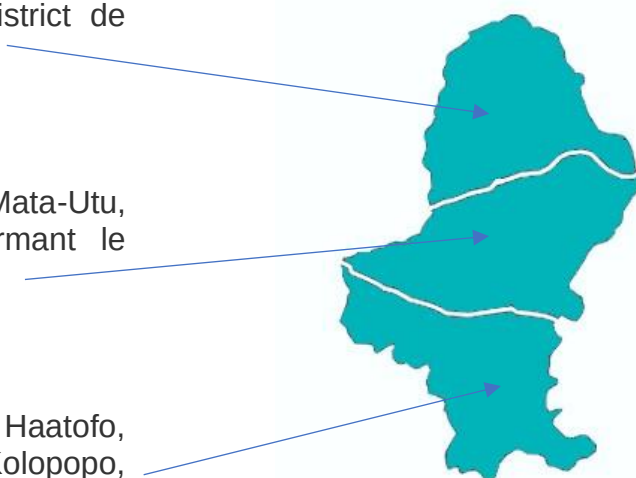
Les circonscriptions territoriales d'Uvéa, d'Alo et de Sigave comprennent un chef de circonscription, un conseil de circonscription et des villages pouvant être groupés en districts. L'organisation et les attributions des circonscriptions sont précisées dans l'arrêté n°19 du 20 mai 1964 portant organisation des circonscriptions administratives.

L'assemblée territoriale est composée de différentes commissions pilotées par un élu. Parmi elle, une commission dédiée à l'enseignement qui peut être amenée à étudier les projets de l'éducation.

L'île de Wallis compte 21 villages répartis dans les trois districts de la circonscription qui correspond au royaume d'Uvea.

❖ Circonscription d'Uvéa :

- Les villages de Vailala, Vaitupu, Alele, Malae, et Tufuone forment le district de Hihifo.
- Les villages de Liku, Akaaka, Mata-Utu, Ahoa, Falaleu et Haafuasia formant le district de Hahake.
- Les villages de Lavegahau, Tapa, Haatofo, Gahi, Utufua, Malaefoou, Teesi, Kolopopo, Halalo et Vaimalau forment le district de Mua.



L'île de Futuna compte 15 villages pour les deux royaumes d'Alo et de Sigave.

❖ Circonscription de Sigave :

- Les villages de Leava, Toloke, Nuku, Fiua, Vaisei et Tavai.

❖ Circonscription d'Alo :

- Les villages de Ono, Taa, Kolia, Vele
- , Poi, Malae, Tamana, Tuatafa et Alofi



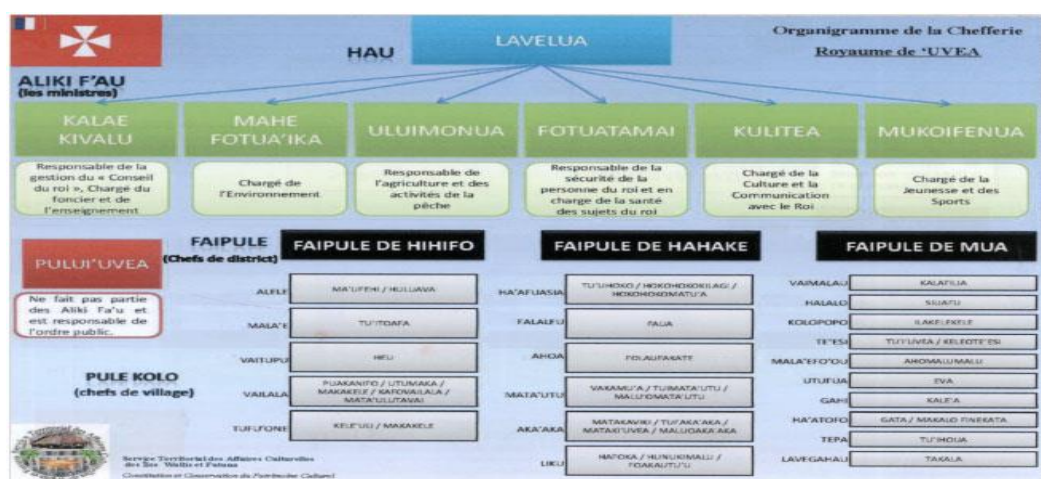
➤ La chefferie

Contrairement à la France métropolitaine, aux départements d'outre-mer et aux autres collectivités d'outre-mer, le territoire n'est pas divisé administrativement en communes, mais en circonscriptions, le chef de la circonscription ayant des pouvoirs équivalents à ceux d'un maire.

À Wallis

Le roi d'Uvea, appelé « Lavelua », est le chef de la hiérarchie coutumière.

Il est assisté d'un premier ministre (appelé « Kalae Kivalu ») et de cinq ministres (Fotuatamai de Hahake, Uluimonua, Kulitea de Hihifo ; Mahe, Mukoifenua du Sud), Puluiuvea de Hahake est responsable de l'ordre public. Il nomme, sur proposition de la population, trois chefs de district (« Faipule ») qui ont autorité sur les 21 chefs de village reconnus par la population.

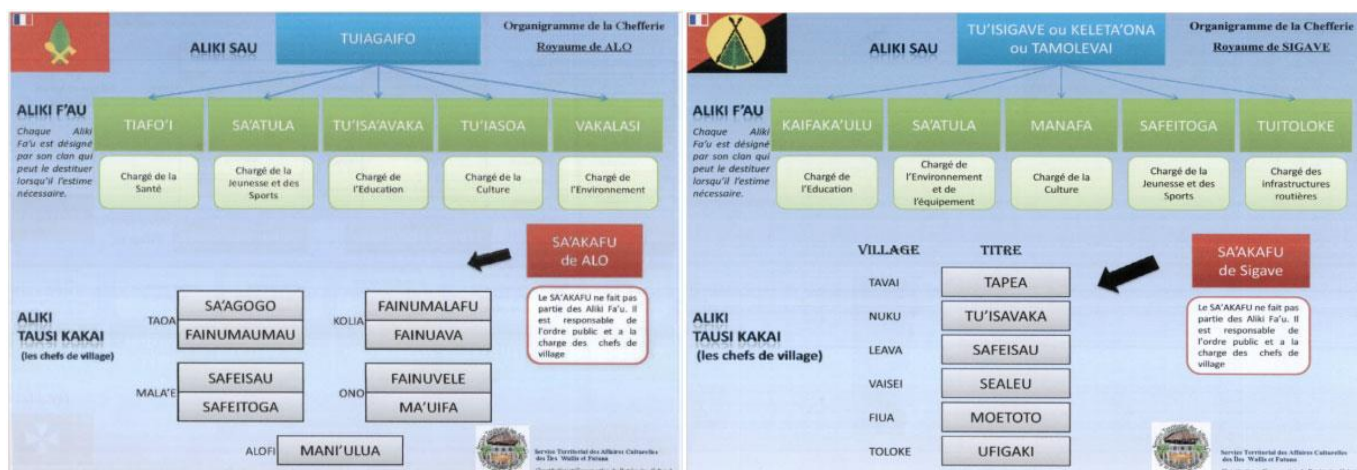


(source image : Service des affaires culturelles)

À Futuna

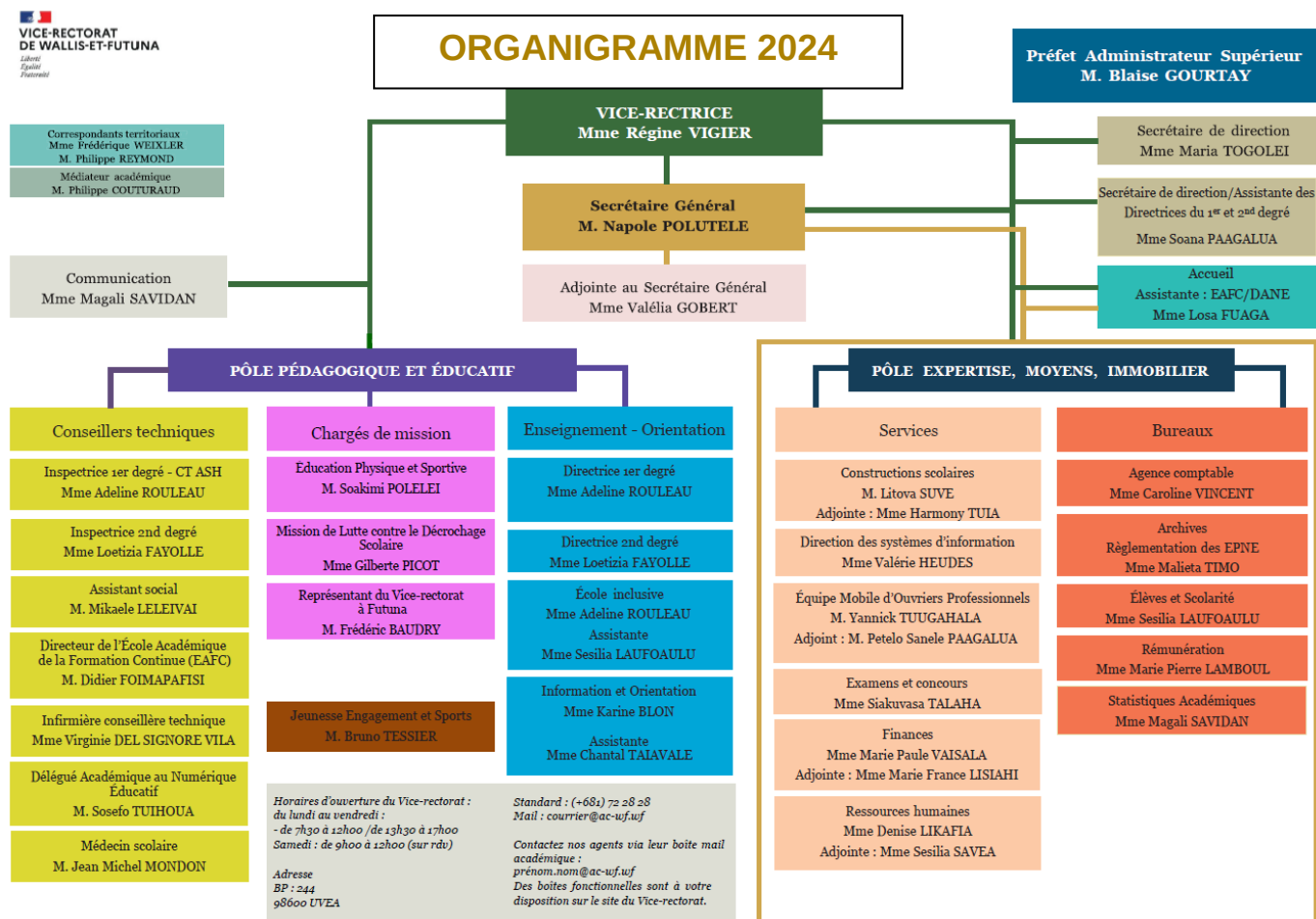
Le roi de Alo, appelé « Tuiagaifo » et le roi de Sigave appelé « Tamolevai » sont les chefs de la hiérarchie coutumière. A l'heure actuelle, le royaume de Alo est en attente d'intronisation de son nouveau souverain depuis août 2022.

Les rois sont assistés de leurs ministres Tiafoi- Saatula – Tuisa'avaka – Tuiasoa et Vakalasi pour Alo et Kaifakaulu – Saatula – Manafa – Safeitoga – Tuitoloke pour Sigave.



(source image : Service des affaires culturelles)

➤ Organigramme du Vice-rectorat



○ Se rendre au Vice-rectorat des îles Wallis et Futuna



Coordonnées

Vice-rectorat des îles Wallis et Futuna

BP 244
98600 Mata-Utu
Tél : 00.681.72.28.28
Mail : courrier@ac-wf.wf

➤ Les établissements scolaires

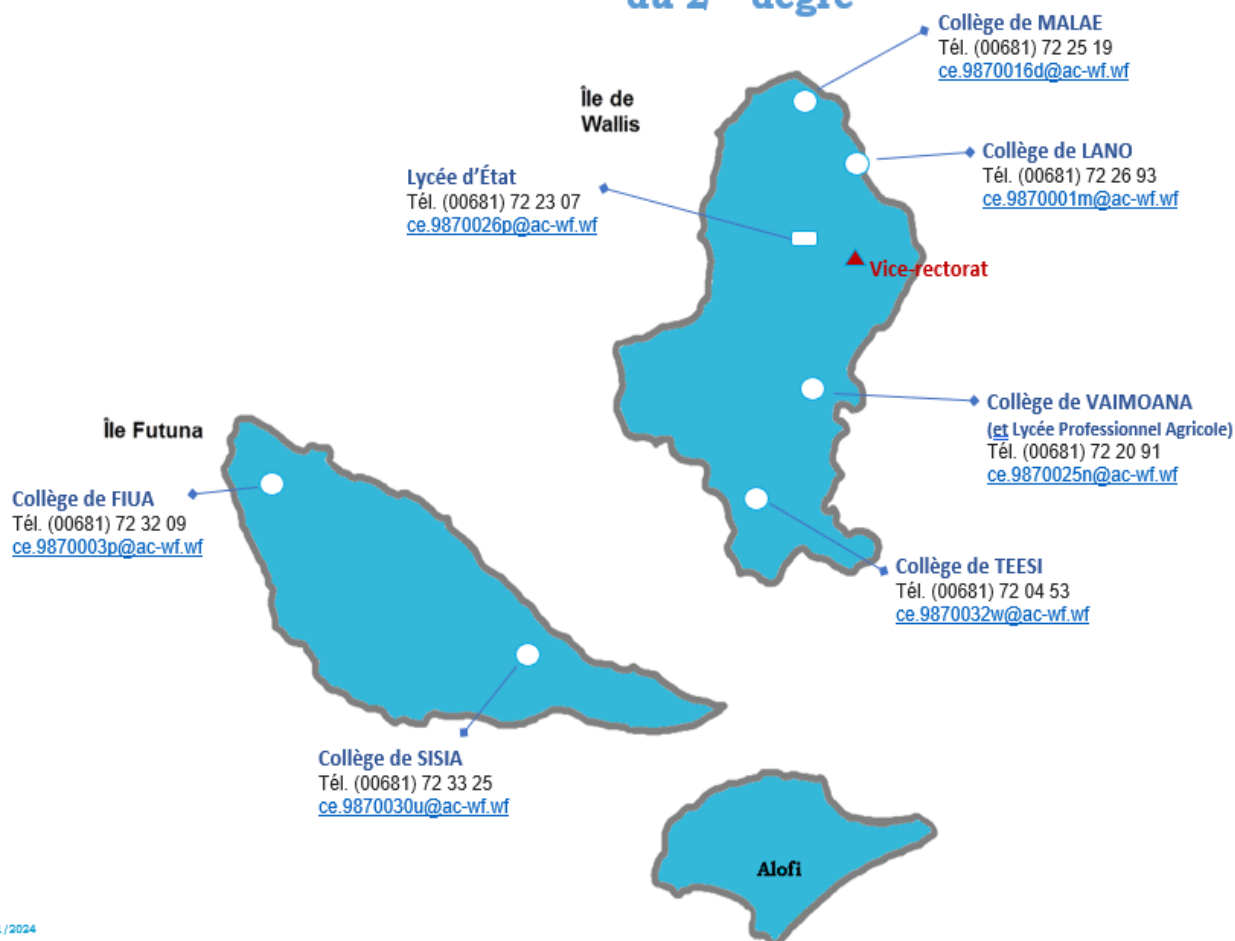
• Dans le second degré

Le second degré relève exclusivement du Vice-rectorat, excepté le lycée agricole.

Il comprend 6 collèges (4 à Wallis et 2 à Futuna), 1 lycée d'enseignement général, technologique et professionnel et 1 lycée agricole dépendant du ministère de l'agriculture sur Wallis.



COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES du 2nd degré



18/01/2024

Pour une inscription dans un établissement du second degré, vous devez fournir les pièces suivantes :

- ✓ Bulletins scolaires
- ✓ Décision d'orientation de l'établissement d'origine ou avis du chef d'établissement sur le niveau d'inscription préconisé
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Exeat (certificat de radiation) délivré par l'établissement d'origine
- ✓ Courrier des parents précisant la classe demandée

L'inscription dans une section d'enseignement professionnel est étudiée par la C.T.O.E.A.S.D (Commission Territoriale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré).

Pour un changement d'établissement sur le territoire, une fiche de « demande de dérogation » est à remplir et à renvoyer au service des élèves et de la scolarité.

Un élève arrivant sur le territoire ayant effectué sa scolarité de Septembre à Mai de l'année en cours dans le même niveau de classe pourra éventuellement être admis en classe supérieure sous réserve qu'il y ait mention d'un avis favorable de l'école ou de l'établissement d'origine et de la commission du vice rectorat des îles Wallis et Futuna.

L'affectation de l'élève est prononcée par Madame la Vice-rectrice des îles Wallis et Futuna après étude des dossiers en commission.



District	Villages de résidence	Collèges de secteur
HIHIFO	Alele	MALAE
	Malae	
	Vaitupu	
	Vailala	
	Tufuone	
HAHAKE	Liku (Afala)	LANO
	Aka'aka	
	Liku	
	Mata-Utu	
	Falaleu	
MUA	Haafuasiasia	VAIMOANA
	Lavegahau	
	Tepa	
	Ha'atofo	
	Gahi	
	Utufua	TEESI
	Malaefooou	
	Teesi	
	Kolopopo	
	Halalo	
SIGAVE	Malaetoli	FIUA
	Vaimalau	
	Tavai	
	Toloke	
	Fiua	
	Vaisei	
ALO	Nuku	SISIA
	Leava	
	Taoa	
	Malae	
	Ono	
	Kolopelu	
	Kolia	
	Vele	
	Poi	
	Tamana	
	Tuatafa	

- **Dans le premier degré**

À Wallis-et-Futuna, la gestion de l'enseignement du premier degré, entièrement concédée par convention à la Mission catholique, est assurée par la Direction de l'Enseignement Catholique (DEC), qui est une structure privée.

Contact :

DEC WALLIS Tél 00.681.72.27.66 - DEC FUTUNA Tél 00.681.72.34.41

Les maîtres et le personnel de service des écoles primaires recrutés par la DEC ont un statut d'agent de droit privé. Le Vice-rectorat rémunère intégralement ces maîtres du premier degré et verse un forfait annuel prenant en charge les coûts de scolarisation.

Le territoire compte 10 écoles (sept à Wallis et trois à Futuna).

WALLIS			
Ecoles	Village	Téléphone	Email
NOTRE-DAME-DE-FATIMA	VAITUPU	72 25 92	direction.notre.dame.de.fatima@gmail.com
SAINTE-THERESE	LIKU	72 25 49	fiapule26@hotmail.fr
IMMACULÉE CONCEPTION	MATA-UTU	72 25 64	ecole_matautu@mail.wf
SAINTE PHILOMENE	NINIVE	72 21 40	hensenemeni2211@gmail.com
TEPA	TEPA	72 27 06	lebon-christine@hotmail.com
LOGOLELEI	MALAEFOOU	72 24 63	pplmalina@gmail.com
MALAEOLI	MALAEOLI	72 21 62	ecole.malaeoli@gmail.com
FUTUNA			
Ecoles	Village	Téléphone	Email
SAUSAU-FIUA	SAUSAU	72 32 24	fotutatasavialo5@gmail.com
KOLOPELU Maternelle	KOLOPELU	72 36 22	niva.leleivai@gmail.com
KOLOPELU Élémentaire	KOLOPELU	72 32 31	patolomeo@kolopelu2023@gmail.com

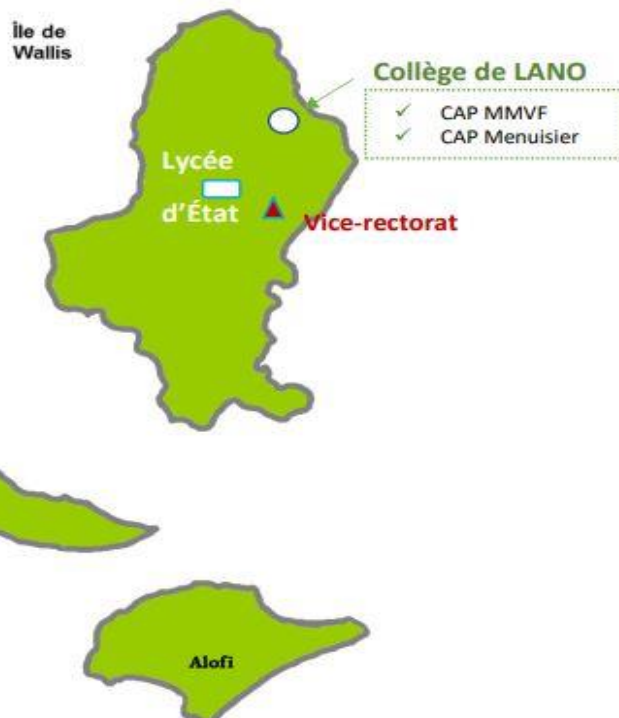
Pour les inscriptions dans un établissement du premier degré, vous devez fournir les pièces suivantes :

- Certificat de radiation
- Livret de famille ou extrait de naissance
- Carnet de santé si classe de Petite-section
- Livret scolaire

Un élève arrivant sur le territoire ayant effectué sa scolarité de Septembre à Mai de l'année en cours dans le même niveau de classe pourra éventuellement être admis en classe supérieure sous réserve qu'il y ait mention d'un avis favorable de l'école ou de l'établissement d'origine et de la commission du Vice rectorat des îles Wallis et Futuna.

➤ La carte des formations

CARTE DES FORMATIONS – LYCÉE Rentrée scolaire 2024



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

- ✓ CAP Métallier
- ✓ CAP Maintenance des Véhicules-voitures particulières (MVA)
- ✓ CAP Maintenance nautique
- ✓ CAP Maçonnerie

2nd BAC PRO

- ✓ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- ✓ Métiers de la relation client
- ✓ Métiers de la Transition Numérique et Energétique
- ✓ Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration

1^{ère} BAC PRO

- ✓ Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- ✓ Métiers du commerce et de la vente option A – animation et gestion de l'espace commercial
- ✓ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- ✓ Cuisine
- ✓ Commercialisation et service en restauration

Terminale BAC PRO

- ✓ Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- ✓ Métiers du commerce et de la vente option A – animation et gestion de l'espace commercial
- ✓ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- ✓ Cuisine
- ✓ Commercialisation et service en restauration

Enseignements optionnels
Wallisien ou Futunien

Collège de SISIA

2nd GT

- Enseignement optionnel – général**
- ✓ Langue vivante C : Wallisien ou Futunien
- Enseignements optionnels – technologique**
(1 au choix parmi)
- ✓ Management et gestion
 - ✓ Sciences et techniques de laboratoire

VOIE TECHNOLOGIQUE

1^{ère} et Terminale

STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

- ✓ Spécialité : Mercatique
- ✓ Spécialité : Ressources humaines et communication

STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- ✓ Spécialité : Systèmes d'information et numérique

Enseignements optionnels : 2 enseignements au plus

- ✓ Langue vivante C : Wallisien ou Futunien
- ✓ Éducation Physique et Sportive

VOIE GÉNÉRALE

2nd GT

Enseignements optionnels – général (1 au choix parmi)

- ✓ Langue vivante C : Wallisien ou Futunien
- ✓ Langues et cultures de l'Antiquité : Latin
- ✓ Éducation Physique et Sportive

Enseignements optionnels – technologique (1 au choix parmi)

- ✓ Management et gestion
- ✓ Création et innovation technologique

1^{ère} et Terminale

Enseignements de spécialité (3 spécialités en 1^{ère} au choix en fonction du projet d'orientation – 2 spécialités en terminale parmi les 3 de la classe de première) :

- ✓ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- ✓ Humanités, littérature et philosophie
- ✓ Éducation physique pratiques et cultures sportives

- ✓ Anglais monde contemporain
- ✓ Mathématiques
- ✓ Physique-chimie
- ✓ Sciences de la vie et de la terre
- ✓ Sciences économiques et sociales

Enseignements optionnels – 1^{ère} et terminale (1 enseignement parmi)

- ✓ Langue vivante C : Wallisien ou Futunien
- ✓ Langues et cultures de l'Antiquité : Latin
- ✓ Éducation Physique et Sportive

Enseignements optionnels - terminale (1 enseignement parmi)

- ✓ Mathématiques complémentaires
- ✓ Mathématiques expertes
- ✓ Droit et grands enjeux du monde contemporain

➤ Les chiffres clés de l'académie

Répartition des élèves - 2633

- ✓ 1^{er} degré 1327 élèves
- ✓ 2nd degré 1306 élèves

Répartition des diplômes - 363

- ✓ CAP 16
- ✓ DNB 183
- ✓ CFG 42
- ✓ Baccalauréat 122

Taux de réussite aux examens 2023

Examens	2020	2021	2022	2023
CAP	79%	80%	96%	94%
DNB	92%	89%	91%	92%
CFG	73%	100%	76%	98%
Baccalauréat Général	76%	98%	100%	91%
Baccalauréat Technologique	85%	95%	81%	86%
Baccalauréat Professionnel	74%	86%	67%	64%

Gestion et suivi des carrières

➤ Le service des ressources humaines

De façon globale, les missions du service recouvrent la gestion et le suivi des carrières individuelles de tous les personnels qui relèvent du Vice-rectorat (congrés, promotions, accidents de service, mobilité, recrutements, CIMM, élections...).

De façon plus précise, le service assure les missions suivantes :

- ✓ Instruire, renseigner, suivre toutes études et enquêtes attachées aux personnels dans leur diversité ;
- ✓ Accompagner et installer les nouveaux arrivants (prise en charge administrative, installation personnelle et professionnelle) – accueil à l'aéroport et accompagnement dans leur recherche de logement. Le service dispose d'une liste de logements disponibles à la location ;
- ✓ Gérer les carrières (instruire les dossiers des personnels, coordonner les campagnes d'entretien, élaborer les mémoires de propositions de tous ordres y compris honorifiques, ...) ;
- ✓ Coordonner les gestions individuelles et collectives des personnels enseignants du premier et du second degré, des personnels non enseignants, fonctionnaires ou de droit local, en lien avec les services du MENJ ou déconcentrés ;
- ✓ Suivre les opérations de mobilité interne et externe ;
- ✓ Informer et conseiller les personnels (carrière, formation, mobilité) ;
- ✓ Gérer les absences et congés (maladie, annuels, CET, accidents professionnels, ...).

➤ Le service de rémunération

Pour la prise en charge de votre rémunération par le Vice-rectorat de Wallis et Futuna, des documents devront être transmis au bureau de la paye, à savoir : le certificat de cessation de paiement, le RIB et une copie de votre pièce d'identité.

Informations pratiques

➤ Hébergement et installation

A Wallis, il existe 3 hôtels : Lomipeau, Moana-Hou, Ulukula + un gîte Ulukula ainsi que deux hôtels sur Futuna : Le Fiafia et Somalama.

Chaque année, le service des ressources humaines recense tous les logements disponibles en location et organise la visite dès le lendemain de votre arrivée, pour Wallis. Les enseignants de Futuna devront se rapprocher des chefs d'établissement. Le prix moyen d'une location est d'environ 800 euros. Dès la possession du logement, il faut se rendre à la société EEWF (Électricité et Eau de Wallis et Futuna) pour la fourniture d'eau et d'électricité. Le coût de l'électricité dépendra de l'usage. Une facture de 150 à 200 euros par mois peut être une bonne estimation. Pour l'eau, la facture sera moins importante d'environ 30 euros par trimestre.

Remarque : pour l'île de Futuna, l'eau n'est pas traitée il n'y a donc pas de facture. L'eau qui alimente l'île provient directement des rivières. Quand arrive la saison des pluies, les coupures d'eau sont fréquentes.

L'inscription sur les listes électorales nécessite 6 mois de résidence (ou un contrat de travail au minimum de cette durée). L'agent doit au préalable s'être fait radier des listes de son lieu de rattachement initial). L'inscription peut alors se faire auprès du bureau de la réglementation et des élections de la circonscription.

➤ Le service des postes et télécommunications

Le service des postes et télécommunications assure plusieurs missions telles que : les télécommunications (téléphone, internet, liaisons spécialisées, etc), l'affranchissement et traitement du courrier, traitement des mandats postaux, etc., philatélie (création et commercialisation de timbres, coupon réponses, télécartes, etc.).

SPT est le seul fournisseur internet du territoire et propose plusieurs abonnements internet. Le téléphone fixe est accessible sur toute l'île ainsi que le téléphone mobile. Il faut donc se rapprocher du Service des Postes et Télécommunication qui se chargera de l'ouverture des lignes.

Voie aérienne : L'acheminement d'une lettre se fait généralement sous 15 jours, et il faut trois semaines au minimum pour recevoir un colis par avion. Les expéditions de courrier au départ de Wallis et Futuna dépendent du chargement réalisé par le transporteur aérien.

Voie maritime : Suivant la rotation mensuelle du bateau. L'ensemble des expéditions transite par la Nouvelle Calédonie avant de rejoindre le centre de tri postal et maritime de Marseille.

➤ La banque de Wallis et Futuna

Il est possible d'ouvrir un compte bancaire à la Banque de Wallis et Futuna ; filiale de BNP Paribas. Elle est la seule banque sur le territoire. Celle-ci possède une agence à Wallis et un bureau périodique à Futuna.

Cependant votre salaire peut être versé sur votre compte bancaire en métropole et vous pouvez également régler vos factures soit par carte, soit par chèque en euros, soit par virement bancaire.

Remarque : le Trésor Public n'ouvre plus de comptes et la Poste n'a pas de service financier.

La BWF dispose de deux distributeurs automatiques à Wallis et un seul sur Futuna.

La monnaie utilisée sur Wallis et Futuna, le franc pacifique (CFP) est commune à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie Française. Le cours du CFP est défini par rapport à l'euro selon une parité fixe : 100 F CFP = 0,83 euro ou 1 euro = 119,33 F CFP.

➤ L'offre de soins

Les soins sont gratuits.

L'Agence de Santé est représentée sur les 2 îles de la façon suivante :

À Wallis : l'hôpital de Sia, et trois centres de soins de proximité, situés dans les trois districts de l'île : Hihifo, Hahake et Mua.

À Futuna : hôpital de Kaleveleve,

L'Agence de Santé assure toutes les missions liées à l'offre de soins. Elle prend en charge les urgences, assure l'hospitalisation en médecine et en chirurgie, accueille les futures mères dans sa maternité à Wallis ; elle assure aussi les soins ambulatoires en dentisterie et en rééducation fonctionnelle. Elle est également en charge de la médecine générale et de la pharmacie, le secteur libéral étant absent du territoire.

Hospitalisation

À Wallis : L'hôpital est doté d'un service d'urgence et d'un plateau technique qui se compose de :

- ✓ Un service de radiologie doté d'une salle de radiologie conventionnelle, une salle d'échographie, un panoramique dentaire et un appareil de mammographie de dernière génération
- ✓ Un scanner
- ✓ Un bloc opératoire avec deux salles
- ✓ Un laboratoire d'analyses
- ✓ Une pharmacie centrale

L'agence procède au transfert des patients vers la Nouvelle Calédonie, l'Australie ou la métropole en fonction de l'urgence et de la nature des soins.

À Futuna : L'établissement annexe de Kaleveleve permet l'hospitalisation de patients ne présentant pas de signe de particulière gravité. Il est doté d'un service d'urgence et d'un plateau technique réduit.

Une sage-femme assure la prise en charge des mères avant et après leur accouchement qui s'effectue à Wallis.

Pour les pathologies nécessitant des examens complémentaires ou des soins importants, les malades sont dirigés tout d'abord vers Wallis puis vers d'autres établissements hors du Territoire si nécessaire.

Les consultations de spécialités

L'agence de santé accueille aussi régulièrement des missions de spécialités dans les disciplines qui ne sont pas assurées sur le territoire évitant ainsi le recours systématique aux évacuations sanitaires.

Il faut rappeler aussi que l'offre de soin est limitée et rend difficile la prise en charge de pathologies chroniques justifiant de soins spécialisés.

Certains soins ne sont pas disponibles sur le territoire et l'agence ne prend pas en charge ceux liés aux prothèses dentaires ou à l'orthodontie.

Les missions de spécialistes sur le territoire

La Commission Médicale d'Etablissement et la Direction de l'Agence définissent les besoins en fonction des pathologies des patients dont les missions de spécialités suivantes :

- ✓ Cardiologie
- ✓ Psychiatrie & Psychologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Pneumologie
- ✓ Ophtalmologie et Optométrie
- ✓ Néphrologie
- ✓ ORL & Orthophonie

Protection sociale

En ce qui concerne le risque maladie, il n'y a pas de sécurité sociale, pas de régime d'assurance maladie à Wallis et Futuna, pas d'immatriculation, pas de cotisation et donc pas de droits personnels.

Pour les résidents, l'accès aux consultations et aux soins est gratuit dans les services gérés sur le territoire par l'agence de santé. Si les malades sont dirigés par l'agence de santé en évacuation sanitaire, elle prend alors les soins en charge.

Attention ! Le principe de gratuité des soins dans les services de l'agence ou en EVASAN ne constitue pas une protection hors territoire notamment dans le cadre de déplacements en métropole ou à l'étranger.

Il est donc fortement recommandé aux personnels prochainement affectés sur le territoire de veiller à conserver une protection sociale, si possible régime de base et complémentaire.

Pour les Wallisiens et Futuniens quittant le territoire pour se rendre en Nouvelle Calédonie, en métropole ou dans un pays étranger, ils doivent veiller à se doter d'une assurance personnelle permettant leur couverture pendant leur absence du territoire. Il faut s'assurer d'avoir vos vaccinations courantes à jour. Les vaccins contre les hépatites A et B sont conseillés.

Evacuation sanitaire (EVASAN)

La prise en charge des EVASAN par le Vice-rectorat est accordée au fonctionnaire et à ses ayants droits (enfants, conjoints, parents) après décision de la commission d'EVASAN de l'agence de santé de Wallis et Futuna.

Lorsque c'est le salarié de l'Education nationale qui est évasané, le Vice rectorat prend en charge les frais liés au transport.

Le Vice rectorat ne prend pas en charge les frais de l'accompagnateur même quand ce dernier est fonctionnaire. Pour bénéficier d'une étude particulière du dossier, et sur préconisation de la commission des EVASAN, deux exceptions peuvent être envisagées et à raison d'une seule fois dans l'année.

- Accompagnement d'un enfant de moins de 21 ans
- Accompagnement d'un Evasané en perte totale d'autonomie

Ces exceptions ne sont traitées que si la commission de santé déclare l'accompagnement nécessaire et le Vice rectorat se réserve le droit de ne pas suivre la préconisation.

A noter que lorsque le fonctionnaire est évasané ou qu'il est accompagnateur, il se voit appliquer le coefficient du lieu dans lequel il se rend (Coef 1 pour l'Australie, Coef 1,7 pour la Nouvelle Calédonie, 1 pour la Métropole).

➤ Quelques particularités de Wallis et Futuna

Wallis-et-Futuna est l'archipel français le plus éloigné de l'hexagone. Le territoire compte 11.620 habitants dont 8423 personnes à Uvea (nom de Wallis dans la langue locale) et 3197 à Futuna (*recensement de 2023*).

Ces territoires se caractérisent par leur authenticité culturelle et leur singularité institutionnelle. La coutume y tient une place centrale.

Wallis est situé à 370 km des Samoa, et Futuna à 280 km au sud-ouest des îles Fidji. L'archipel comporte deux reliefs distincts et s'étend sur 77,9 km². Le point culminant est le mont Lulu à 151 mètres d'altitude. L'île compte une quinzaine d'îlots éparpillés du nord au sud, surtout vers la côte Est. Futuna, elle, ne possède qu'un seul îlot, Alofi, qui ne compte qu'un seul habitant permanent. Futuna est sans lagon, montagneuse avec 2 points culminants : le mont Puke à 524 mètres d'altitude et le mont Kolofau sur Alofi à 417 mètres de hauteur.

Le climat de l'archipel est tropical maritime, chaud, humide, pluvieux et de forte nébulosité, sans saison sèche. Les températures sont généralement comprises entre 22°C et 32°C. L'humidité est comprise entre 82 % et 85 %. La pluviométrie annuelle est supérieure à 3 250 mm. Les habitants distinguent deux "saisons" : une saison fraîche de mai à septembre, ventilée par les alizés qui sont à leur apogée et une saison chaude de novembre à avril qui correspond à la période cyclonique.

La vie est chère sur le territoire compte tenu des taxes, de l'éloignement et du peu de sociétés d'importation.

Les rayons des magasins se remplissent en fonction des arrivées du bateau qui dessert l'île toutes les trois semaines.

➤ Contacts utiles

À Wallis

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Urgences	15
Hôpital de Sia	72 07 00
EEWF	72 08 00
Agence AirCalin	72 00 00
Agence Wallis Voyages	72 21 80
Banque BWF	72 09 71

Hôtel/Restaurant

Lomipeau	72 17 16
Ulukula	72 23 85

Restaurants

Beach club	72 21 02
Malocino	72 23 23
Le Teone	82 94 77
Le « Nul part ailleurs »	82 76 09
Mahina	72 25 42
Angelus Garden Wallis	72 10 31
Tepako Le Paradis	72 06 66
Restaurant Youyou	72 21 31

Location de véhicules

Corail renting	82 06 70
Imdisser Wallis	72.28.32
LS Location	72 17 17
Samouraï	72 04 75

Hôtel

Moana Hou	72 12 49
-----------	----------

Sports

Ecole de voile Vaka La	72 03 74
Club de voile Avakaheke	82 46 14
Plongée Evasion bleue	82 13 68
Tennis	72 24 00

Concessionnaires

Autorama	72 24 23
Distri Wallis	72 23 55
Technic import	72 25 25

Taxi-boat

Taxi boat Nord (Vailala)	82 90 40
Taxi boat Sud (Gahi)	82 02 25

Transitaires

Cat service Sarl	72 25 75
Trans pacific	72 10 56
S.W.F.T	72 05 11
PDL International Pte LTD	72 18 00

À Futuna

Gendarmerie	17
Hôpital de Kaleveleve	72 33 29
Urgences	72 34 15
Météo France	72 33 23
Postes et	72 33 00
Télécommunications	
Agence AirCalin	72 32 04
Artisanat GIE, Alo	72 36 21

Hôtel/Restaurant

Le Fia Fia, Sigave	72 32 45
Somalama Park Hôtel Sigave	

Transitaire

Agence maritime BRIAL Sarl	72 31 82
----------------------------	----------

Location de véhicules

Loc auto Futuna	83 34 17
-----------------	----------



**Vice-rectorat
des îles Wallis et Futuna**